

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte Rendu

Le mercredi 9 mars 2022,

A , Salle Samuel Papineau à Montigny

Le neuf mars deux mille vingt-deux, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Salle Samuel Papineau à Montigny, sous la présidence de M. Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Étaient présents (17) : Sylvie BAZANTAY, Anne BERTHO, Jean-Claude BORDONNAT, Serge BOUJU, Armelle CASSIN, René DOCHLER, Dany GRELLIER, Séverine GROYER, James HERVE, Virginie JEANNEZ, François MARY, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN.

Pouvoirs (3) : Pierre BUREAU à Philippe ROBIN, Stéphanie FILLON à Armelle CASSIN, Rodolphe ROUE à Dany GRELLIER.

Excusés (8) : Pierre BUREAU, Benjamin COUSSEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Stéphanie FILLON, Claire PAULIC, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT.

Date de convocation : 03-03-2022

Secrétaire de Séance : François MARY.

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs, modification année 2022 n°2 : création d'un poste d'Adjoint administratif

Délibération : DEL-OT-2022-001

Vu l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, selon lequel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 20 janvier 2022 ;

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- **créer au tableau des effectifs le poste listé ci-dessus ;**
- **prendre en compte ces modifications au tableau des effectifs selon la date d'effet mentionnée ci-dessus ;**
- **imputer les dépenses/recettes sur les budgets concernés ;**

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

ADMINISTRATION GENERALE

Adhésion à la mission optionnelle « Traitement des dossiers retraite CNRACL » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres pour la période du 01/02/2022 au 31/01/2025

Délibération : DEL-OT-2022-002

Annexe : Convention d'adhésion CDG79 « dossier retraite CNRACL »

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- **adopter la convention avec le Centre de gestion 79 afin de pouvoir avoir recours à la mission optionnelle relative au traitement des dossiers retraite CNRACL pour la période du 1er février 2022 au 31 janvier 2025 ;**
- **imputer les dépenses et recettes sur le budget concerné ;**

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Campagne 2022 des "Visites Estivales" : modalité d'organisation

Délibération : DEL-OT-2022-003

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

invité à :

- **adopter les modalités de la campagne de visites estivales 2022 telles que présentées ;**
- **prendre en charge des frais dans la limite de 500 € par commune selon les modalités exposées ;**

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Commercialisation : convention de commercialisation avec le département de la Vendée

Délibération : DEL-OT-2022-004

Annexe : Convention commercialisation Département de la Vendée

Considérant le projet de convention avec le Département de la Vendée ci-annexé ;

Le Conseil d'Administration de la Régie personnalisée Office de Tourisme,

Invité à adopter les dispositions applicables à l'EDAP de Vendée Ecole Départementale des Arts et du Patrimoine à partir du 21 mars 2022, telles qu'exposées ci-dessus et portées par modification de la convention de commercialisation avec le Département de la Vendée ci-annexée ;

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Commercialisation - modifications des tarifs des animations de l'Office de Tourisme : tarifs "Chasse au trésor"

Délibération : DEL-OT-2022-005

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- adopter les tarifs ainsi présentés ;
- imputer les recettes de cette action au Budget de l'OT.

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Commercialisation - modifications des tarifs des animations de l'Office de Tourisme : tarifs "Visites guidées classiques"

Délibération : DEL-OT-2022-006

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- adopter les tarifs ainsi présentés ;
- imputer les recettes de cette action au Budget de l'OT ;

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Commercialisation - modifications des tarifs des animations de l'Office de Tourisme : tarifs "Visites guidées nocturnes"

Délibération : DEL-OT-2022-007

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- adopter les tarifs ainsi présentés ;
- imputer les recettes de cette action au Budget de l'OT ;

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Commercialisation - modifications des tarifs des animations de l'Office de Tourisme : tarifs "visites guidées sensorielles"

Délibération : DEL-OT-2022-008

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- adopter les tarifs ainsi présentés ;
- imputer les recettes de cette action au Budget de l'OT ;

ADOPTÉ cette délibération à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Commercialisation - modifications des tarifs des animations de l'Office de Tourisme : tarifs "accompagnement de groupes"

Délibération : DEL-OT-2022-009

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- adopter les tarifs animations de l'office de tourisme "accompagnement de groupes" ainsi présentés ;
- imputer les recettes de cette action au Budget de l'OT ;

ADOPTÉ cette délibération à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Produits boutique : fixation des tarifs à compter du 21/03/2022

Délibération : DEL-OT-2022-010

Annexe : Tarifs produits boutique

Le Conseil d'Administration de la Régie personnalisée Office de Tourisme,

Invité à adopter les tarifs des produits des 2 boutiques (Mauléon et Bressuire) tels qu'exposés en annexe, applicables à partir du 21 mars 2022 ;

ADOPTÉ cette délibération à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Animations : offre promotionnelle dans le Pass Privilèges pour la Chasse au trésor

Délibération : DEL-OT-2022-011

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à adopter les modalités de réduction pour la chasse au trésor présentées dans le Pass Privilèges ;

ADOPTÉ cette délibération à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Animations : offre promotionnelle dans le Pass Privilèges pour les audio-guides du musée de Mauléon

Délibération : DEL-OT-2022-012

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à adopter les modalités de réduction pour les audio-guides présentées dans le Pass Privilèges ;

ADOPTÉ cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Billetterie spectacle « Un Mystérieux héritage » : partenariat avec l'association du sanctuaire de Beauchêne

Délibération : DEL-OT-2022-013

**Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,
Invité à adopter les tarifs et les modalités de vente des billets pour le spectacle « Un Mystérieux Héritage » ;**

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

FINANCES

Adoption du budget primitif 2022

Délibération : DEL-OT-2022-014

Vu les articles L 1612-1 à L 1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des Budgets ;

Le Conseil d'Administration de la Régie Office de Tourisme,

Invité à :

- **valider la reprise des résultats anticipés de l'exercice 2021 ;**
- **adopter le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus ;**

ADOpte cette délibération à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La séance est levée à 21h05.

